



<b>Titre du poste :</b>	<b>Inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement (poste temps plein)</b>
<b>Service :</b>	Aménagement du territoire et environnement
<b>Supérieur immédiat :</b>	Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement
<b>Lieu de travail :</b>	Bureaux municipaux sur le territoire et préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup

---

## SOMMAIRE

Vous êtes une personne passionnée par l'aménagement du territoire ? Vous souhaitez vous investir afin de soutenir le développement harmonieux des municipalités locales participantes à l'entente intermunicipale en matière d'inspection ? Vous êtes reconnu(e) pour votre rigueur, votre sens politique et vos capacités relationnelles? La MRC de Rivière-du-Loup est actuellement à la recherche d'une ressource qui saura mettre à profit son expérience afin d'assumer un rôle clé en tant qu'inspecteur en bâtiment et en environnement au sein de son organisation.

Relevant de la direction de l'aménagement du territoire et de l'environnement, votre mandat sera le suivant :

- Appliquer divers règlements municipaux et provinciaux en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Analyser les projets de construction, de lotissement, de changement d'usage, etc. et émettre des permis ou des certificats lorsque ces projets sont conformes à la réglementation d'urbanisme et aux lois connexes à l'aménagement et l'urbanisme;
- Informer les citoyens, les professionnels et les entrepreneurs concernés par la réglementation et les lois connexes sous sa responsabilité, soit verbalement, soit par le biais d'écrits (bulletins municipaux, dépliants, etc.);
- Agir comme personne-ressource auprès des comités consultatifs d'urbanisme (aide à la prise de décision, rédaction de procès-verbaux) et de la personne chargée de la rédaction de la réglementation d'urbanisme;
- Faire rapport aux conseils municipaux et formuler des recommandations à son supérieur sur l'application de la réglementation d'urbanisme et d'environnement;
- Effectuer des inspections du territoire, faire le suivi des plaintes, émettre des avis d'infraction, des constats d'infraction et, au besoin, témoigner devant les tribunaux;
- Participer à la préparation des demandes en lien avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et toutes autres lois;
- Collaborer à divers dossiers de gestion du territoire (schéma d'aménagement et de développement de la MRC, projets de construction municipale, voirie, eaux usées municipales, relevés de terrain, toponyme et numérotation des bâtiments, etc.);
- Agir comme personne désignée pour régler les mésententes ayant trait aux clôtures et aux fossés de ligne, ainsi qu'aux découverts;

- Tenir à jour les registres de permis et certificats, voir à leur classement, compiler des statistiques et les présenter sous forme de rapport;
- Agir comme personne-ressource auprès de la municipalité, à la demande, sur différents comités ou lors de consultation publique relative à la réglementation d'urbanisme;
- Effectuer toute autre tâche qui est de sa compétence, à la demande de son supérieur immédiat ou de toute autre personne en autorité.

#### **QUALIFICATIONS ET PROFIL RECHERCHÉ**

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire ou une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et en environnement, complétée ou en cours;
- Une combinaison d'expériences pertinentes de de diplômes d'études collégiales en lien avec le poste pourra également être considérée;
- Capacité à travailler avec des lois et règlements;
- Capacité d'apprentissage élevée;
- Facilité à travailler avec le public;
- Maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- Maîtrise des outils informatiques (Office, AccèsCité ou logiciel similaire);
- Être en mesure de se déplacer sur le territoire.

#### **AVANTAGES**

- Programme de développement des compétences en inspection municipale;
- Conciliation travail/famille;
- Assurance collective : 50 % (maladie, salaire, vie);
- Régime de retraite avantageux;
- Équipe engagée et dynamique;
- Activités organisées par le club social;
- Congé maladie et raisons personnelles à raison de 56 h/an;
- 11 fériés plus les jours entre Noël et le jour de l'an;
- Échelle salariale entre 58 052 \$ et 69 377 \$ (au 1<sup>er</sup> janvier 2024).

#### **HORAIRE DE TRAVAIL**

La semaine régulière de travail est de 34 heures. La MRC est fermée le vendredi en après-midi. Toutefois, la personne titulaire de ce poste pourrait, à l'occasion lors des périodes de pointes, être amenée à effectuer des semaines de travail de 40 heures.

#### **ENTRÉE EN FONCTION**

Septembre 2024

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

En plus de l'entrevue, d'un test écrit, et dans l'objectif de mieux cibler le profil recherché, la MRC peut faire passer aux candidat(e)s un test psychométrique.

Le candidat retenu ne doit avoir aucun empêchement judiciaire ou médical en lien avec l'emploi.

Les personnes intéressées répondant aux exigences de l'emploi doivent soumettre leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes : [administration@mrcrdl.quebec](mailto:administration@mrcrdl.quebec).

La date limite pour postuler est à titre indicatif seulement puisque nous traitons les candidatures en continu. Nous nous gardons le droit d'écourter le concours dans le cas où nous avons trouvé la personne qui correspond au profil recherché.